

# « MERCREDI DES PROS »

« Label RGE, où en sommes-nous ? »

Compte rendu de l'atelier d'analyse de la pratique professionnelle – Mercredi 13 décembre 2017

---

## LE PRINCIPE

Les **mercredis des pros** sont des ateliers proposés par Concarneau Cornouaille Agglomération et l'association Approche Ecohabitat. Sous la forme d'**ateliers d'échanges de la pratique professionnelle**, ils s'inscrivent dans le cadre du **laboratoire d'innovation pédagogique** porté par l'association Approche Ecohabitat et soutenu par la Région Bretagne et la DHUP (Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages). Ce projet innovant au niveau social, pédagogique et technique cherche la montée en compétences des professionnels et des acteurs du bâtiment au sens large, dans le domaine de la construction durable. Les ateliers d'échanges de la pratique professionnelle représentent un réel temps d'échanges et de formation autour de problèmes concrets. Ils permettent à chacun de prendre conscience de ses acquis, ainsi que de se former au contact des autres. Tous les participants sont détenteurs d'un savoir à partager. C'est une reconnaissance des savoirs acquis par la pratique du métier.

## PARTICIPANTS

Brélivet	Jean-Yves	Retraité
Le Goff	Denis	Plombier chauffagiste
Hascoët	Ronan	Consultant
Le Duigou	Audrey	Chargée de mission APPROCHE
Pauwels	Léo	Conseiller info énergie
Peron	Nathalie	Conseillère d'entreprises
Rouvrais	Stéphane	Enseignant

## Problématique : « Label RGE, où en sommes-nous ? »

Début de la séance : 18 h 15 / Animateur : Denis Le Goff

### **1/ Présentation de l'association APPROCHE-Ecohabitat**

APPROCHE-Ecohabitat, est un réseau de plus de 120 adhérents impliqués dans une démarche d'écohabitat en Bretagne : professionnels, institutionnels, citoyens. L'association a pour objectif de promouvoir un habitat, des lieux de vie et de travail sains, économes en ressources, matériaux et énergie, respectueux de l'environnement, de la culture et des générations futures. Pour cela, elle organise de nombreuses actions tout au long de l'année : formations, conférences, ateliers, café-débats, journées de l'écoconstruction, etc.

En savoir plus : <http://www.approche-ecohabitat.org>

### **2/ Présentation du lieu : Ecopôle de Concarneau**

Fin mars 2015, Concarneau Cornouaille Agglomération confiait la gestion et l'animation de l'Ecopôle à APPROCHE-Ecohabitat. Concept original et inédit en Cornouaille, le bâtiment est dédié à l'écoconstruction. Situé à l'entrée de Concarneau, il est ouvert au grand public comme aux professionnels. A travers une exposition, des animations, des formations, l'objectif est de favoriser l'échange, le partage et l'acquisition de connaissances autour de l'écoconstruction.

### **3/ Présentation de l'atelier et de son déroulement**

L'atelier d'analyse de la pratique professionnelle, appelé « Mercredi des pros », s'inscrit dans le cadre du laboratoire d'innovation pédagogique. Le but est de solliciter des échanges de points de vue et de savoir-faire, d'évoquer des retours d'expériences, autour d'une discussion réfléchie sur une problématique donnée. Le déroulement de ces ateliers est le suivant :

- Exposé de la problématique par le témoin, avec chacune des questions complémentaires aidant à cibler le sujet.
- Les participants entament une discussion/réflexion sur chacune des questions en essayant de réfléchir à la problématique, sans tenter de répondre aux questions.
- Des propositions de remédiations et suggestions d'amélioration sont ensuite faites par les participants. Ils peuvent aussi faire part de leur expérience.

#### **4/ Exposé de la problématique par Ronan Hascoët**

Le label RGE, reconnu garant de l'environnement, a été mis en place par l'état en 2013 dans le secteur de la rénovation des bâtiments. Les professionnels doivent obligatoirement passer une session de formation pour l'obtenir. Qualibat est l'organisme de formation.

Les aides fiscales obligent désormais les particuliers à faire appel à des entreprises RGE.

A l'époque de son apparition, APPROCHE y a vu une injustice pour les petites entreprises : beaucoup de formalités administratives, nécessité de se libérer du temps pour aller en formation, au détriment du travail d'artisan en lui-même.

C'est pourquoi des adhérents d'APPROCHE ont décidé de créer avec d'autres professionnels le « Collectif RGE, pas comme ça ! » afin de déposer un recours en justice contre le label.

Cela fait maintenant plus de 3 ans que le label RGE existe. Les questions que nous nous posons sont les suivantes :

- Quel est le bilan pour les entreprises après 3 ans de mise en place ?
- Il y a-t-il une garantie des bonnes pratiques grâce à ce label ?
- Vous n'êtes pas « label RGE » : qu'est-ce que cela change ?

#### **5/ Questionnements et discussion autour de la problématique**

D'après une étude de la CAPEB éditée en 2014, il y aurait 355 000 entreprises de moins de 10 salariés en France sur 460 000 au total. La part d'entreprises impactées de manière négative par le label RGE est donc importante.

En effet, les petites entreprises (artisans) n'ont pas forcément « les moyens » de se labelliser RGE. Elles perdent alors une grosse part du marché lié aux aides fiscales, contrairement aux plus grandes entreprises (fournisseurs/poseurs). Une baisse de la qualité des pratiques et du savoir-faire est observée. De plus, le démarchage commercial frauduleux s'accroît.

Le label RGE oblige les professionnels à réaliser des diagnostics énergétiques chez leurs clients, quel que soit leur corps de métier, en préconisant des priorités de travaux. Difficile pour eux de jouer le rôle d'un conseiller en énergie ou d'orienter vers la concurrence...

Nous notons également que les entreprises labélisées RGE n'appliquent pas toujours des pratiques respectueuses de l'environnement. Beaucoup de particuliers pensent toutefois que ces professionnels sont, comme inscrit, « garants de l'environnement ». Alors comment s'y retrouver et à qui faire confiance ?

La réglementation et les normes en vigueur dans le secteur du bâtiment préconisent encore des pratiques à fort impact environnemental, voire de mauvaises mises en œuvre (ex : isolation d'un mur en pierre avec du polystyrène, ce qui crée des désordres dû à l'humidité).

Il est difficile d'obtenir un bilan de la mise en place du label RGE depuis ces 3 années. Quel pourcentage d'entreprises est concerné ? Combien de ce pourcentage sont réellement certifiées ?

## **6/ Conclusion**

Après plus de 3 ans d'existence, le label RGE semble présenter un bilan peu positif du point de vue des « petits » artisans et des particuliers qui ont vu la qualité des prestations diminuer.

Cependant, le processus de formation issu de la certification RGE a le mérite d'exister même si le résultat n'est pas forcément le bon : rencontre entre professionnels, formation sur l'isolation pour les corps de métiers qui peuvent en poser et qui ne le faisait pas avant (ex : couvreur, plaquiste peuvent alors étendre leurs compétences).